



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP AEPE - EP3 - Exercer son activité en accueil individuel - Session 2023

Correction de l'épreuve EP3 du CAP AEPE

Diplôme : CAP AEPE

Matière : EP3

Session : Non précisée

Durée : Non précisée

Coefficient : Non précisé

| Correction par parties

1. Aménagement de l'espace

Il est essentiel d'assurer que l'espace d'accueil soit adapté aux enfants accueillis. Cela inclut :

- **Sécurisation** : Installer des barrières de sécurité, des cache-prises et veiller à ce que le mobilier soit stable.
- **Espaces distincts** : Prévoir des zones dédiées pour le sommeil, les repas, les jeux et le change.
- **Accessibilité** : Le matériel doit être facilement accessible et le mobilier adapté à l'âge des enfants.

2. Rythme de la journée

Le planning de la journée doit être flexible tout en respectant les routines essentielles pour les enfants :

- **Adaptation aux besoins** : Écouter et répondre aux besoins des enfants, notamment en termes de repas, sieste et temps calme.
- **Structuration** : Créer un emploi du temps qui donne une structure mais qui reste souple.

3. Sécurité et prévention des risques

La sécurité physique et affective des enfants est primordiale :

- **Premiers secours** : Connaître les gestes de premiers secours est indispensable.
- **Trousse de secours** : Avoir une trousse accessible en cas d'urgence.
- **Prévention** : Identifier et réduire les risques domestiques, comme ceux liés aux produits ménagers, objets dangereux, et espaces vulnérables (coins, escaliers).
- **Affichage** : Les numéros d'urgence doivent être affichés de manière visible.

4. Relation avec les familles

Créer une relation de confiance et de communication avec les familles est essentiel :

- **Accueil chaleureux** : Un accueil courtois chaque jour instaurera une ambiance positive.
- **Écoute active** : Être à l'écoute des parents et répondre à leurs préoccupations.
- **Transmission d'informations** : Utiliser un cahier de liaison et des échanges oraux pour partager les progrès et les informations importantes.
- **Contrat d'accueil** : Établir un contrat clair qui définit horaires, tarifs, congés, etc.
- **Respect des réglementations** : Connaître et respecter le cadre légal notamment en matière d'agrément et de suivi par la PMI.

5. Démarches administratives et cadre juridique

Plusieurs éléments doivent être pris en compte pour une pratique professionnelle conforme :

- **Agrément** : Obligatoire pour exercer à domicile ou en Maison d'Assistants Maternels (MAM).
- **Assurance** : Il est crucial d'avoir une responsabilité civile professionnelle pour couvrir les risques.
- **Contrat** : Doit être signé avec les parents et définir les modalités d'accueil.
- **Suivi PMI** : Assurer un contrôle et un accompagnement requis par les normes établies.
- **Document unique de sécurité** : Doit être réalisé et mis à jour régulièrement.

6. Activités et accompagnement au quotidien

Il est important de favoriser l'éveil des enfants :

- **Jeux sensoriels** : Proposer des activités qui stimulent les sens et la motricité.
- **Sorties autorisées** : Prévoir des sorties dans des lieux adaptés, comme des parcs ou des médiathèques, en veillant à obtenir l'accord des parents.
- **Respect des rythmes** : S'assurer que les besoins des enfants en matière d'alimentation, de sieste et de change soient pris en compte.
- **Accueil bien-traitant** : Maintenir un cadre chaleureux et stimulant pour les enfants.

7. Réseau et partenariats

Le partage et la collaboration sont clés :

- **Échange** : Discuter avec d'autres assistants maternels pour partager des expériences.
- **Participation** : Assister à des ateliers relais tels que RAM (Relais Assistants Maternels) et LAEP (Lieux d'Accueil Enfants-Parents).
- **Collaboration** : Travailler avec les services de la PMI pour assurer un bon suivi.

Astuces pour réussir l'épreuve

- Connaître le cadre législatif de l'accueil individuel est crucial.
- Être capable d'organiser une journée type équilibrée est essentiel pour la prise en charge des enfants.
- Maîtriser la communication avec les parents aide à construire une relation de confiance.
- Savoir argumenter ses choix professionnels permettra de justifier ses décisions devant un jury.

© **FormaV EI. Tous droits réservés.**

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.